

# Bilan LUXIE

PRINTEMPS 2023 - CHF 9,80

WATCHES & WONDERS

## 2023 promet montres et merveilles

JENNA ORTEGA

Rencontre exclusive avec la star de «Wednesday»

JAPON

Artisanat séculaire et projets visionnaires

MADRID

La capitale espagnole opère sa mue immobilière

GASTRONOMIE

Table étoilée ne rime pas avec rentabilité



# L'IA, vers une revalorisation de notre culture de l'image



**Astrid Rosetti**  
Firmenich  
consultante en art



près une année de débats houleux sur l'avenir de l'art NFT, c'est au tour de l'IA de s'enraciner dans notre culture visuelle. Motivée par une recherche de réduction des coûts et d'efficacité, l'IA soulève des questions: peut-elle rendre la créati-

tivité humaine obsolète?

DALL-E2, MidJourney ou Stable Diffusion, ces algorithmes d'apprentissage automatique formés sur des quantités gargantuesques d'informations extraites d'internet créent des images aléatoires toujours plus sophistiquées, basées sur de simples instructions textuelles. Ces images ont-elles une valeur intrinsèque en tant qu'œuvres d'art autonomes?

Force est de constater que le marché de l'art valide ces nouvelles formes d'expression. La preuve avec *Portrait d'Edmond de Belamy* du collectif français OBVIOUS, vendu en 2018 chez Christie's pour 432'500 dollars. Soit la première œuvre IA jamais vendue aux enchères. En 2022, la première édition de la Biennale de Bucarest a été entièrement organisée par Jarvis, un programme d'IA conçu par le studio viennois Spinnwerk. Les œuvres créées par l'IA ont atteint un tel niveau de sophistication que, l'année dernière, *Théâtre d'opéra spatial*, réalisé avec le logiciel MidJourney par le concepteur de jeux vidéo américain James Allen, a remporté la première place au Colorado State Fair Art Competition.

## Contours légaux inexistants

Une ligne éthique a été franchie. Sans précédents juridiques, les contours légaux autour de la technologie sont quasi-inexistants. Nos cadres réglementaires étant chaque jour plus inadéquats, des conflits judiciaires se multiplient entre

artistes et sociétés d'IA concernant la redéfinition même des notions de créativité humaine, de paternité, d'authenticité, de propriété intellectuelle et de plagiat. Qui détient les droits d'auteur du *Portrait de Belamy*? Les images tirées de ces algorithmes sont formées sans autorisation à partir de vastes corpus d'œuvres protégées par le droit d'auteur, produisant des images sans attribution ni compensation financière pour leurs auteurs.

RIP l'artiste? Peu probable, mais la boîte de Pandore a été ouverte et avec elle le risque que l'homme soit remplacé par la machine. Or, l'IA n'a ni sentiments ni émotions. C'est de la science pure étayée par l'apprentissage automatique, les algorithmes et le big data. Une IA ne peut qu'utiliser le matériel mis à sa disposition proposant

des mimétismes sophistiqués de ce qui a été créé auparavant et générant un vaste océan de formes visuelles médiocres sans facteur d'intentionnalité. On ne peut cependant ignorer son potentiel créatif infini.

Une porte ouverte vers l'homogénéisation de l'art et sa dévalorisation? La majorité de l'art créé aujourd'hui est relativement générique. Avec l'IA, la créativité informatique modifie radicalement la nature même de processus créatifs. Notre réflexion ne

doit donc pas porter sur ce qui nous différencie de ces agents non biologiques, mais sur ce que nous souhaitons en faire dans une revalorisation de notre culture de l'image.

Dans une continuité du détachement de la main de l'artiste de l'œuvre finale, elle offre un outil pour ceux qui cherchent à affiner et visualiser des idées complexes. À l'image d'*Unsupervised*, la nouvelle installation de l'artiste turc Refik Anadol au MoMA. Elle analyse 380'000 images de 180'000 œuvres de la collection du musée, proposant ainsi une réflexion nouvelle sur plus de 200 ans d'art.

Cependant, pour soutenir le développement de l'IA art, nous devons mettre en place des outils équitables et des protections légales pour créer un équilibre et un écosystème où les deux domaines peuvent coexister à l'avenir.

«Nos cadres réglementaires étant chaque jour plus inadéquats, des conflits judiciaires se multiplient.»